DES LOIX
DE LA
COMMUNICATION
DES MOUVEMENS.

PREMIERES LOIX.

I. JE suppose que les mouvemens se communiquent, & que les corps en perdent autant qu'ils en donnent à ceux qu'ils choquent, parce que Dieu conserve toûjours dans l'univers une égale quantité de mouvement. Il est impossible de demontrer en rigeur ce qui depend d'une volonté arbitraire du Createur, & il est clair que si Dieu le vouloit, les mouvemens ne se communiqueroient point, & que les opposez se détruiroient l'un l'autre Mais comme l'experience y est ce me semble contraire, puisque la matiere conserve depuis long-temps son mouvement; je crois devoir simplement supposer ce qui ne se peut demontrer dans la rigueur ou l'exactitude geometrique. En un mot cet écrit n'est que pour ceux qui reçoivent ce principe.

elle conserve long temps du mouvement mais on n'accorde point qu'elle conserve toûjours la même quantité

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: ZEN N-A 884:Leibn. Marg. 20, [5] - 3
PUBLIC DOMAIN